

**Extrait du registre des délibérations
Séance du comité syndical du
SYDELON
du 15 avril 2025**

Membres élus : 20
En activité : 20
Membres présents : 12
Membres ayant donné procuration : 4
Membres absents excusés : 4

L'an deux-mille-vingt-cinq le quinze avril à dix-neuf heures, les délégués des structures membres du comité syndical du Syndicat mixte de transport et de traitement des déchets ménagers de Lorraine Nord (SYDELON), à savoir la communauté d'agglomération Portes de France Thionville, la communauté d'agglomération du Val de Fensch, la communauté de communes de Cattenom et environs et la communauté de communes Bouzonvillois Trois Frontières, dûment élus par leurs conseils respectifs se sont réunis, sous la présidence du Président, Michel PAQUET, à la communauté de communes de Cattenom et environs (2 avenue du Général de Gaulle à Cattenom), sur convocation qui leur a été adressée par Michel PAQUET, Président, le 2 avril deux-mille-vingt-cinq, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales.

La séance a débuté à 19h07.

Étaient présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: Mme RENAUX Patricia, M. MELEO Guy, Mme BUHAJEZUK
Christelle, Mme VACCA Agnès et M. DE LAZZER Xavier

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: M. MEDVES Jean-François, M. CORAZZA Hervé, M. STEICHEN
Christian et M. ANTOINE Marc

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DE
CATTENOM ET ENVIRONS

: M. PAQUET Michel, Mme DUTTA GUPTA Marie-Marthe et
M. FADI Hassan

Étaient absents (avec procuration) :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THONVILLE

: M. LOUIS Jean-Charles a donné procuration à Mme RENAUX
Patricia
M. ZIEGLER Damien a donné procuration à Mme VACCA Agnès.

Publié(e) le 29 AVR. 2025
Pour le Président et par délégation
Le Directeur général



Laurent GADEYNE

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme REBSTOCK-PINNA Alexandra a donné procuration à
M. STEICHEN Christian
M. JURCZAK Serge a donné procuration à M. MEDVES Jean-
François

Étaient absents excusés :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PORTES DE FRANCE
THIONVILLE

: M. LUCCHINI Marc

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: Mme FRIEDMANN Laurène

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BOUZONVILLOIS
TROIS FRONTIÈRES

: M. TINNES Jean-Paul et M. GLODEN Roland

Suppléant présent dont le vote ne peut pas être comptabilisé

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU VAL DE FENSCH

: M. MELLET Jean-Marie

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales la secrétaire de séance désignée est Mme BUHAJEZUK Christelle (communauté d'agglomération Portes de France Thionville).

Objet : Compte de Gestion 2024

Le Compte de Gestion, établi par le trésorier avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du Compte Administratif.

L'exécution des dépenses et des recettes du SYDELON a été réalisée par le Chef de service comptable en poste au Service de Gestion Comptable de Hayange.

Pour l'exercice comptable 2024, il a été constaté une identité de valeur entre les écritures au Compte Administratif et celles au compte du Comptable.

Commissions consultées : *Commission finances*

MOTION :

Le Bureau,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que les écritures du Compte de Gestion sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice,

Après avoir entendu l'exposé de M. Xavier DE LAZZER, 4^{ème} Vice-Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOpte le Compte de Gestion pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice.

Pour copie conforme au registre,
au siège du SYDELON, 1 A avenue Gabriel Lippmann 57970 YUTZ.

Yutz, le 29 AVR. 2025



Le Président,

Michel PAQUET